**OUVERTURE A L’INTERNATIONAL - PROJET DE DEVELOPPEMENT EUROPEEN**

Introduction

Au vu du caractère insulaire et ultra périphérique de notre île, l’ouverture à l’international est une évidence pour notre établissement. Notre île ne pourra que répondre partiellement aux besoins futurs de nos élèves en matière de formation et d’emploi. Le lycée et son personnel se doit par conséquent de les préparer au mieux aux exigences de langues et de cultures requises pour d’éventuelles poursuites d’études en Europe et à l’étranger. Cet engagement fait partie intégrante du projet d’établissement qui est de garantir l’égalité des chances et viser l’excellence.

Poursuivre l’élévation des niveaux de qualification pour garantir l’ouverture à l’international

Notre établissement est à la fois un lycée général, technologique et professionnel. Dans les séries générales, nos sections européennes en anglais, espagnol et allemand attirent de plus en plus de candidats et les taux de réussite aux examens étrangers proposés en 2nde sont en croissance constante. Les élèves, tout comme leurs familles, savent qu’un apprentissage intensif en langue étrangère est nécessaire dans un monde ouvert sur l’international, quelque soit la filière choisie. Nos séries technologiques et professionnelles recouvrent les mêmes besoins et toute possibilité de stage et d’ouverture à l’international ne peut qu’être bénéfique pour ces élèves. Nous nous devons de favoriser l’égalité des chances pour tous.

Par ailleurs, le métier d’enseignant évolue et requiert une formation continue sur les plans cognitif et didactique. La mise en place de nouvelles méthodes de travail et l’utilisation de nouveaux outils demandent à faire évoluer notre manière d’enseigner. La préparation aux examens étrangers pour les sections européennes nécessite des enseignants formés avec des pratiques pédagogiques spécifiques. Le caractère insulaire rend d’autant plus nécessaire un rapprochement avec nos collègues européens afin de comparer nos méthodes pédagogiques et actualiser nos connaissances linguistiques et didactiques. Il appartient à l’établissement d’accompagner ses personnels dans cette démarche.

Améliorer la connaissance à l’international et favoriser l’autonomie des élèves

Tous les projets de voyage favorisent le développement personnel des élèves. Ces voyages ou échanges sont porteurs de sens pour toutes les sections (notamment les sections européennes), favorisent la construction d’objectifs d’orientation professionnels et pourront permettre de développer des projets de mobilité individuelle d’élèves.

Déjà, en octobre 2015, un voyage d’étude européen en Belgique et en Allemagne était organisé pour la classe de 2nde DNL allemand. Le but du voyage était de faire découvrir aux élèves le principal partenaire économique et politique de la France au sein de l’Union Européenne, d’éveiller leur citoyenneté européenne et de développer leur intérêt pour la culture, la langue et l’histoire de l’Allemagne.

En février 2016, un voyage scolaire à Adélaïde, en Australie, aura lieu pour les élèves de 1ères européennes. Ce voyage est la concrétisation de plusieurs années d’efforts dans la prise de contacts avec des établissements scolaires afin de construire un réel partenariat avec l’Australie méridionale.

Pour répondre au mieux à la volonté ministérielle de promouvoir les partenariats avec les établissements étrangers, il est indispensable d’établir de nouveaux contacts et de trouver des partenaires durables avec lesquels nous pouvons échanger régulièrement de façon physique ou virtuelle.

Les voyages linguistiques doivent être reconduits et étendus sur la zone Europe et Océan Indien, conformément aux axes prioritaires académiques. En ce sens, le programme européen Erasmus+ pourra favoriser la mobilité de nos élèves, collective ou individuelle. De plus en plus de lycéens cherchent des séjours à l’étranger de plusieurs mois pour parfaire la langue, découvrir de nouvelles cultures et débuter une nouvelle expérience professionnelle à l’étranger. Il nous faut trouver de nouveaux partenaires pour les sections d’enseignement général, professionnel et de BTS.

Faciliter l’accès au numérique afin de s’enrichir de nouvelles ressources avec des établissements étrangers.

Les nouvelles technologies doivent permettre un réel échange (via la plateforme Etwinning par exemple), avec des élèves de toute la zone et sont un outil indispensable au rayonnement de l’établissement et à la diffusion de ses actions et projets. A ce titre, le site de l’établissement est un support fiable et en constante évolution.

Cette année, un projet se met en place avec la section européenne anglais en 2nde, avec des partenaires en Norvège et en Espagne. Par ailleurs, depuis quelques années, des échanges sous forme de visite ou de visioconférence avec d’anciens élèves, étudiants en Europe, sont mis en place en terminale pour favoriser un retour d’expérience.

Ces projets nécessitent des enseignants formés et innovants, toute discipline confondue, ce qui requiert une pratique régulière et des remises à niveau encadrées par des professionnels. De ce fait, l’accès à Internet doit être étendu à toutes les salles.

Conclusion

Pour répondre aux attentes développées antérieurement et aux objectifs de l’établissement pour l’ouverture à l’international, nous avons ainsi identifié 3 axes :

- La nécessité pour les personnels de bénéficier de formations linguistiques et culturelles adaptées et de pouvoir suivre régulièrement des stages de pratique intensive pour pouvoir entretenir leur niveau de langue étrangère.

- Pour atteindre ces objectifs, l’équipement de l’établissement en matériel informatique doit être étendu et renforcé.

- Ceci favorisera des projets de mobilité au plus grand nombre de nos élèves : mobilité individuelle, stages en immersion, voyages linguistiques…

Mme S. Cadalbert, M. D. Maillard, M.S. Jugand, Mme P. Payet-Jugand (ERAEI de l’établissement)

Fait aux Avirons, le 25 janvier 2016.